

Liberté-Egalité-Fraternité

Département des Pyrénées-Orientales

Séance du CM -

Nombre de conseillers :

en exercice : 7 -sept-

Absent (proc) : 1 -un-

Absente : 1 -un-

convocation : 17/06/2026

publication en une page

contrôle de légalité :

Le vingt-quatre juin deux mille vingt-six à se
municipal de la commune de Coustouges se sont réunis dans la salle du conseil
municipal en séance publique, sous la présidence de M. PEDROT Patrick,
Maire de Coustouges.

Étaient présents outre le Maire sus nommé :

MM les conseillers municipaux : BALLU Pascal, VERDIER Christophe, MESA
TURO Ferran, PERROT Mathilde ;

Absente excusée ayant donné procuration : DAVIN Valérie proc à PEDROT
Patrick ;

Absente : VAN DER MEULEN Anne

A été nommé secrétaire : VERDIER Christophe

Les membres du Conseil Municipal de la commune de Coustouges, formant la
majorité des membres pour pouvoir valablement délibérer, sur l'objet suivant :

Dénomination bilingue des voies communales et privées ouvertes à la circulation

Monsieur le Maire informe les membres présents que, par délibération en date du 28
juin 2024, le Conseil municipal a procédé à la dénomination des voies et lieux-dits de
la commune.

Les dénominations adoptées étant exclusivement en langue catalane, il apparaît
opportun, afin de faciliter leur compréhension et leur utilisation par l'ensemble des
administrés, des services publics et des usagers, d'y adjoindre leur équivalent en
langue française.

La dénomination des voies communales et des voies privées ouvertes à la circulation
relève de la compétence du Conseil municipal, dont la délibération est exécutoire par
elle-même.

Par ailleurs, l'identification claire et précise des adresses constitue un enjeu essentiel
pour la bonne fourniture des services publics, notamment les services de secours, les
raccordements aux différents réseaux, ainsi que pour les services commerciaux tels
que la distribution du courrier et les livraisons.

Considérant l'intérêt communal que présente la dénomination des voies et lieux-dits, il
est proposé au Conseil municipal :

- de **VALIDER** les dénominations attribuées à l'ensemble des voies
communales, des voies privées ouvertes à la circulation et des lieux-dits
figurant en annexe à la présente délibération, en version bilingue
français/catalan ;
- d'**ADOPTER** les dénominations telles qu'elles figurent dans le tableau annexé à
la présente délibération ;
- de **PRECISER** que les lieux dits et toponymes historiques suivants : Puig Petit,
Pla Castagné, Provadones, la Carrerade, et la Guardia) seront conservés en
l'état.
- d'**AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents et à accomplir
toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres
présents et représentés :

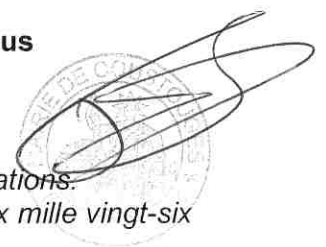
- **d'APPROUVER** les dénominations telles qu'elles figurent dans le tableau annexé à la présente délibération ;
- **DIT** que les lieux dits et toponymes historiques suivants : Puig Petit, Pla Castagné, Provadones, La Carrerade, La Guardia) seront conservés en l'état.
- **d'AUTORISER** Monsieur le Maire à mettre en œuvre les mesures nécessaires à son exécution.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, an que dessus

Patrick PEDROT, Maire de Coustouges

Les membres présents ont signé le registre des délibérations.

Copie certifiée conforme, faite en Mairie, le vingt-quatre juin deux mille vingt-six



Liste des noms de rue du Village En français et en Catalan

- La Guardia
 - Rue du Quartier des Hauteurs / Carrer del Barri de les Altures
 - Rue du Fort / Carrer del fort
 - Raccourci des oisillons de bon augure /Trencall dels Ocellets de bon
 - Rue des Laboureurs / Carrer dels Llauradors
 - Rue des Veillées d'Antan / Carrer de les vetllades d'antan
 - Ralliement des Angelots / Aplegament dels Angelets
 - La Carrerade
 - Place de l'église
 - Rue de l'église / Carrer de l'esglesia
 - Cami de Provadones
 - Puig Petit
 - Rue des écoles
 - Rue du Dernier muletier / Carrer del darrer traginer
 - La Route départementale 3
 - Hameau de Villeroge
 - Pla Castagné
-
- *La Guardia* (toponyme local conservé en l'état)
 - *La Carrerade* est un terme traditionnel catalan désignant un chemin de passage du bétail ou une voie charretière ; il est conservé sans traduction officielle.
 - *Provadones* (toponyme local conservé en l'état).
 - *Puig* est un terme catalan désignant une hauteur, un sommet ou une colline. Il est conservé comme nom propre (*Puig Petit*).
 - *Pla Castagné* est conservé tel quel car il s'agit d'un lieu-dit cadastral ; sa traduction littérale est « Plateau des Châtaigniers ».